

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA
MRC D'ARGENTEUIL



27 août 2020

À la séance d'ajournement du conseil de la MRC d'Argenteuil, tenue le 27 août 2020, à 8 h, par conférence téléphonique, en raison de la pandémie de la COVID-19 et de la déclaration d'urgence sanitaire par le gouvernement du Québec, sous la présidence de monsieur Scott Pearce, préfet et maire du canton de Gore.

Sont présents :

Scott Pearce
Marc-Olivier Labelle

Maire du canton de Gore
Maire de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil

Sont également présents :

Éric Pelletier
Estelle Bédard

Directeur général adjoint
Coordonnatrice des ressources humaines et attachée
de direction

Le préfet de la MRC d'Argenteuil, monsieur Scott Pearce, constate l'absence de quorum pour cette séance d'ajournement virtuelle. Celui-ci déclare donc que la présente séance soit levée, à 9 h.

Scott Pearce
Préfet

Éric Pelletier
Directeur général adjoint